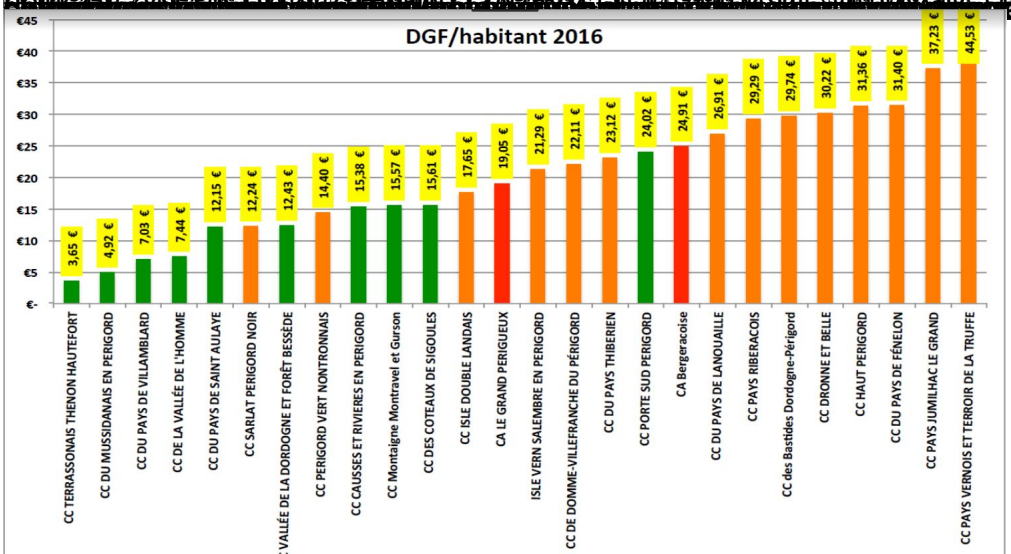
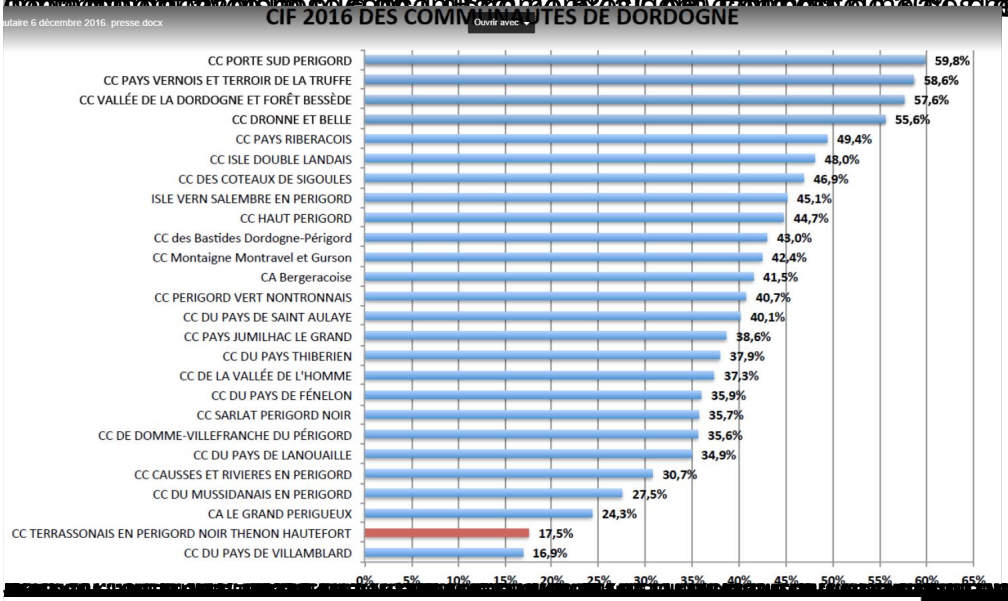


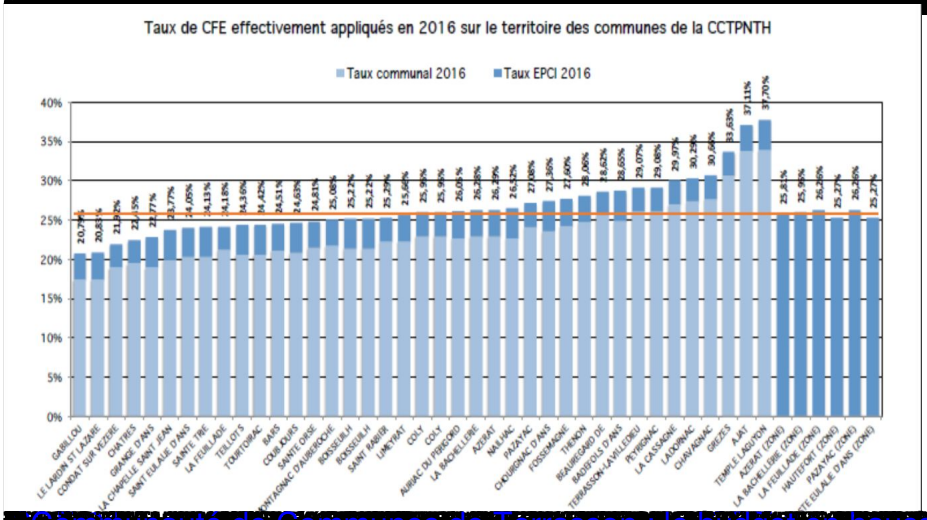
La communauté de communes du Terrassonnais-Thenon-Hautefort (CCTTH ou CC) vient de passer en FPU (Fiscalité professionnelle unique). Cette décision engage la collectivité pour les années à venir. La décision a été votée, le 6 décembre 2016, à l'unanimité sauf deux voix, celles des élus du Lardin Saint-Lazare qui estiment "ce passage trop précipité, sans aucune vue sur l'avenir". Personne ne s'est abstenu. Le président de la CCTTH, Dominique Bousquet, a précisé que : "ce dossier est fondamental et engage l'avenir de la communauté de communes, alors qu'il va falloir continuer à faire attention au fonctionnement et investir dans le domaine économique pour installer des entreprises". Pierre Delmon reconnaît qu'il avait été, lui-même, très réticent à adopter la FPU « car cela casse la dynamique de nos initiatives » ! Le maire de Terrasson s'est résigné cependant à l'accepter « par solidarité ».
Les communes doivent faire adopter les statuts en conseil municipal avant le 20 décembre. Le prochain conseil communautaire a lieu le lundi 19 décembre à 20h30 à Terrasson.
(Cet article est en cours de construction)

Le président rappelle la prise de la compétence jeunesse au 1er juillet 2015, le financement du CIAST depuis l'année 2015, la participation de plus en plus importante de la CC aux différents syndicats et autres entités satellites comme le Périgord numérique, le soutien aux organismes oeuvrant en faveur de l'emploi et de l'économie (EEET, MDE, Mission Locale, Périgord Développement, Périgord Initiative…), l'accroissement des participations directes du fait de l'accroissement de la population… Seul le recours à la fiscalité a permis d'équilibrer les budgets successifs.

	2014	2015	2016	Variation	Simulation tx 2017
TH	1%	2.32%	2.39%	139%	2.99%
TFNB	7.17%	16.65%	16.65%	132%	20.81%
TFB	1.23%	2.86%	2.95%	139%	3.69%
CFE	1.34%	3.11%	3.20%	139%	4%







Communauté de Communes de Terrasson : le budget en hausse